



PROCÈS-VERBAL – 33^e assemblée générale annuelle

**33^e assemblée générale annuelle du CPA Duberger-Les Saules de Québec Inc.
tenue le mardi 10 juin 2025 à 19h, à l'aréna Gaétan-Duchesne
au 2650, avenue D'Alembert à Québec**

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Susie Tremblay, présidente du CPA Duberger-Les Saules de Québec Inc., souhaite la bienvenue aux membres et observateurs présents. Elle déclare l'assemblée générale annuelle (AGA) ouverte.

Sur la proposition de Geneviève Pruneau, appuyée par Karine Cyr, il est suggéré que les personnes non membres ou non votantes présentes dans la salle puissent assister à l'assemblée et avoir droit de parole lorsqu'elles le jugeront approprié. Adoptée à l'unanimité.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint puisqu'il est composé du nombre de membres votants présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Cynthia Morneau, appuyée par Karine Cyr, l'ordre du jour, avec ajout du point 11. Varia, est adopté. Adoptée à l'unanimité.

4. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle

Comme le procès-verbal a été envoyé aux membres avec l'avis de convocation au moins deux semaines avant l'AGA, il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture.

L'approbation du procès-verbal de la 32^e assemblée générale annuelle, tenue le 12 juin 2024, tel que présenté est proposée par Valérie Chabot, appuyée par Susie Tremblay. Approuvée à la majorité (9 pour et 4 abstentions (les personnes qui n'ont pas assisté à l'AGA 2024 s'abstiennent de voter)).

5. Dépôt des états financiers

La trésorière, Caroline Guay présente les états financiers. L'approbation des états financiers a été faite par résolution du conseil d'administration le 20 mai 2025. (Résolution 2024-2025-56).

6. Présentation des différents rapports

Les rapports des administrateurs ont été remis aux membres avec l'avis de convocation à l'AGA au moins deux semaines avant l'AGA. L'approbation des rapports des administrateurs a été faite par résolution du conseil d'administration le 20 mai 2025 (Résolution 2024-2025-56).

7. Ratification des ajouts ou modifications aux règlements

S. O.

8. Nomination du vérificateur externe

Sur la proposition de Susie Tremblay, appuyée par Marie-Lou Roeyaerts, monsieur Burt Brassard, comptable MBA, CPA et CMA, est nommé vérificateur externe du Club

afin de procéder à la vérification des états financiers de l'organisme. Adoptée à l'unanimité.

9. Élection des administrateurs

Le conseil d'administration du Club est composé de 11 administrateurs. Le représentant des entraîneurs est élu chaque année pour un mandat d'un an par et parmi ses pairs. Les autres administrateurs sont élus pour des mandats de deux ans par les membres votants. L'élection de cinq postes a lieu chaque année, en alternance (cinq postes pairs aux années paires et cinq postes impairs aux années impaires), à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, à même la liste des candidats soumise.

a) Représentant des entraîneurs

Arielle Drolet a été élue par ses pairs à titre de représentante des entraîneurs pour l'année 2025-2026.

b) Postes des administrateurs

Cinq postes sont en élection. Aucune personne n'a posé sa candidature au moyen du bulletin de mise en candidature avant l'AGA. Une demande est faite à l'assistance pour savoir si, parmi les personnes présentes, certaines seraient intéressées à devenir ou redevenir administrateur. Valérie Chabot, Caroline Guay, Émilie Lavoie-Caron et Cynthia Morneau se proposent. Étant donné qu'il y a 4 candidatures et 5 postes disponibles, les quatre candidates sont élues par acclamation. Un poste demeure donc vacant.

- Poste 1 : Valérie Chabot
- Poste 3 : Caroline Guay
- Poste 5 : Émilie Lavoie-Caron
- Poste 7 : Cynthia Morneau
- Poste 9 : *non comblé*

10. Affaires nouvelles

a. Séances de présaison

Il y aura des séances de présaison le mardi 26 août, le jeudi 28 août et le vendredi 29 août 2025, de 18h à 20h à l'aréna Gaétan-Duchesne. La formation des groupes et l'horaire des groupes sont à venir.

b. Horaire 2025-2026

L'horaire 2025-2026 est à venir, mais sera similaire à celui de l'an dernier : lundi soir, jeudi soir, vendredi soir, samedi avant-midi et début d'après-midi et dimanche après-midi.

11. Confirmation des actions prises par le conseil d'administration 2024-2025

La confirmation des actions prises par le conseil d'administration 2024-2025 est proposée par Valérie Chabot, appuyée par Caroline Martin. Approuvée à l'unanimité.

12. Levée de l'assemblée

Le conseil d'administration remercie les personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Karine Cyr, appuyée par Véronique Blouin. Approuvée à l'unanimité.

Présences :

Audrey Beaumont (personne non votante)

Véronique Blouin

Valérie Chabot

Maeva Chabot-Lanthier (personne non votante)

Karine Cyr

Arielle Drolet

Dominique Gagnon (personne non votante)

Caroline Guay

Émilie-Lavoie-Caron

Sarah Morency

Cynthia Morneau

Caroline Martin

Josée Perreault

Geneviève Pruneau

Marie-Lou Roeyaerts

Susie Tremblay